

## La forme extraordinaire ne rentre pas dans le moule épiscopale

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Culte divin](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 18 janvier 2021

La Conférence des Évêques de France a réalisé un dossier intitulé : « [Synthèse des résultats de la Consultation sur l'application du Motu proprio \*Summorum Pontificum\* demandée par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en avril 2020](#) ». Ce document, analysé par [Paix Liturgique](#), est d'un intérêt majeur.

Au-delà du ton méprisant à l'égard des fidèles de la liturgie traditionnelle, il apparaît que la célébration de la messe traditionnelle ou FERR (forme extraordinaire du rite romain) est désormais un fait acquis en France. De plus, si les évêques voudraient recourir davantage à des prêtres diocésains, ils ne le peuvent plus par manque de vocations sacerdotales... Encore plus intéressant, deux catégories de catholiques sont fortement intéressés par cette liturgie : les jeunes d'une part, et, d'autre part, ... les séminaristes diocésains ! De quoi donner des sueurs froides à nos évêques.